



## DECLARATION FSU au CDEN du 21 novembre 2024

La rentrée 2024 s'est effectuée dans un contexte inédit. Alors que les élections législatives anticipées de juin s'étaient soldées par un désaveu sans appel des politiques menées depuis 2017, M. Emmanuel Macron a fait le choix de la continuité en nommant un Premier ministre issu d'un parti minoritaire, porteur d'un projet de régression sociale et dont la pérennité politique a été remise entre les mains complices d'un parti d'extrême-droite.

Alors que la démocratie sociale avait été déjà malmenée lors du premier mandat d'Emmanuel Macron, depuis la Loi de transformation de la Fonction publique jusqu'au passage en force sur la réforme des retraites, c'est désormais le fonctionnement même des institutions qui est affaibli d'une manière inédite et lourde d'inquiétudes.

Nonobstant son absence de légitimité politique, le gouvernement de M. Michel Barnier s'est mis en tête de poursuivre une politique de casse sociale et d'affaiblissement des Services publics et plus particulièrement, du Service public d'éducation.

Les personnels du Service public d'éducation n'en peuvent plus d'être méprisés par les gouvernements et les ministres successifs, de se voir imposer un empilement de réformes qui dénaturent leurs métiers et affaiblissent les conditions de réussite de leurs élèves, de subir une politique de dégradation salariale doublée d'une dégradation des conditions de travail et d'un management de plus en plus brutal et infantilisant.

L'annonce, lors du débat sur le PLFSS, du soutien du gouvernement au passage d'une à trois journées de carence en cas de congé maladie ordinaire pour les agents de la Fonction publique a été perçu par les personnels du Service public d'éducation comme la provocation de trop !

Si elle était adoptée, cette mesure serait une attaque majeure contre les droits des agents. Passer de un à trois jours de carence, c'est faire payer toujours plus les agents malades ; c'est s'obstiner dans une mesure idéologique qui a mille fois montré ses limites (plusieurs rapports attestent que cela n'améliore en rien la présence effective des personnels) ; c'est pousser les agents à se rendre au travail malades, au risque de provoquer par la suite un arrêt plus long et de favoriser les contaminations et la propagation des épidémies. Passer d'un à trois jours de carence, ce serait aligner la Fonction publique sur ce qui existe de plus défavorable dans le secteur privé et ne s'applique qu'à une petite minorité de salarié.es.

Non content de son attaque sur le délai de carence, le gouvernement prévoit aussi de soutenir une réduction des conditions d'indemnisation des périodes de maladie, en supprimant le maintien de la rémunération à taux plein les trois premiers mois et en le remplaçant par un taux de 90 %... Non seulement le gouvernement continue de refuser de reconnaître l'engagement et le travail de 5,7 millions d'agent-es publics, mais il s'attaque aux personnels malades. Après la confirmation de la poursuite du gel du point d'indice et la suppression de la « garantie individuelle du pouvoir d'achat » (GIPA), le gouvernement veut maintenant ajouter un nouvel étage à sa politique anti-fonctionnaires. Parce que cette politique est nuisible à l'intérêt général, car dégradant un peu plus encore l'attractivité des métiers de la Fonction publique et donc au final l'intérêt de toute la population, elle ne doit pas s'appliquer.

Dans le cadre d'une large intersyndicale, la FSU et ses syndicats appellent tous les personnels de la Fonction publique à se mobiliser massivement le 5 décembre en se mettant en grève et en participant aux

manifestations, première étape d'une mobilisation qui débouchera sur le retrait de cette mesure inique, inefficace et scandaleuse !

Au-delà de cette attaque vexatoire, les raisons de se mobiliser étaient déjà nombreuses pour les personnels du Service public d'éducation.

L'École publique est à un point de bascule, asphyxiée par un manque de moyens, dénaturée par un empilement de réformes avec des personnels mal payé-es et méprisé-es qui font tenir à bout de bras un Service public de l'Éducation exsangue.

Avec 3 155 suppressions portées au projet de loi de finances 2025, le premier degré concentre à lui seul l'essentiel des retraits d'emplois imposés aux ministères. Cette saignée s'ajoute aux 1 317 suppressions de postes des deux dernières rentrées. Pourtant l'école est toujours à la traîne dans les comparaisons internationales qui pointent le sous-investissement de la France. La FSU refuse ce renoncement qui va amplifier la dégradation des conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels. Elle exige l'annulation des suppressions de postes, telle que l'ont adoptée les député-es en commission.

La FSU maintient que la baisse démographique doit être considérée comme une chance pour diminuer durablement les effectifs par classe, créer des postes de remplaçants, véritables leviers pour faire réussir tous nos élèves.

Dans les collèges du département, la mise en place du « choc des savoirs » et des groupes dit « de besoin » à la rentrée a confirmé les craintes exprimées par la FSU dans ces précédentes déclarations : les effets sont, d'ors et déjà, dramatiques pour des élèves, désormais stigmatisés et relégués socialement et scolairement dès l'entrée en sixième.

Dans certains collèges, la mobilisation des personnels et des parents d'élèves a permis que les groupes de niveau - tels que le ministre Attal les avait imaginés dans ses annonces du « Choc des savoirs » de décembre 2023 - ne soient pas appliqués, la FSU s'en félicite. Cependant, dans la plupart des établissements, les organisations sont d'une complexité inutile (emplois du temps dégradés par les « barrettes », progressions communes, groupes fluctuants...). Elles dégradent les conditions d'apprentissage des élèves et leur suivi par les personnels des vies scolaires et pèsent lourdement sur les personnels.

La FSU demande l'abrogation de l'ensemble des mesures du « choc des savoirs » (Groupes de niveaux, DNB couperet, généralisation des prépa-seconde et labellisation des manuels scolaires).

Le gouvernement a commencé à reculer en renonçant à la mise en place des groupes de besoin en quatrième et en troisième à la rentrée 2025. La crise du recrutement et la désorganisation que cela induirait dans les établissements rendaient impossible cette généralisation. Les non-remplacements de professeurs en congé longue maladie ou démissionnaires ont déjà contraint certains établissements à ne pas mettre en place des groupes de besoin cette année. Dans plusieurs collèges du département, des élèves sont, depuis la rentrée, privés de certains enseignements, notamment en mathématiques et en français car il est désormais impossible de recruter suffisamment de professeurs formés et qualifiés dans ces disciplines sur notre territoire.

La FSU a apporté, et continuera d'apporter, son soutien aux mobilisations de parents d'élèves qui exigent la présence d'un enseignant devant leurs élèves. Nous ajoutons que cette crise de recrutement ne pourra trouver une issue que par la revalorisation salariale et par la suppression totale du « choc des savoirs » et des réformes successives qui ont dégradé les conditions de travail et dénaturé le métier d'enseignant.